

CAMPAGNE DE QUESTIONS ECRITES 2026

Questions génériques

Cette année, trois questions génériques (dont les thématiques sont identiques pour toutes les entreprises) sont adressées aux sociétés du CAC 40. Ces questions couvrent des enjeux similaires ; toutefois, les questions 1 (transition juste) et 2 (niveau de vie décent dans la chaîne de valeur) ont été adaptées afin de tenir compte de certaines spécificités sectorielles. Ces ajustements sont précisés dans les questions ci-dessous.

QUESTION I : TRANSITION JUSTE

Question générique / base commune pour toutes les entreprises :

Selon l'OIT, une transition juste implique de rendre l'économie plus verte de manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités d'emploi décent et en ne laissant personne de côté. L'Institut de la Finance Durable la définit comme « une transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement comprenant des mesures (i) visant à assurer les perspectives futures des travailleurs, de leurs familles et des communautés impactées, et (ii) reposant principalement sur le dialogue social entre les différentes parties prenantes (travailleurs, communautés vulnérables, entreprises, gouvernements) ».

Cela implique des arbitrages à court et moyen terme de certaines activités, au profit de nouvelles. Cette réalité peut avoir des conséquences sur les salariés de l'entreprise, les travailleurs de la chaîne de valeur, les communautés locales (concernées par les activités de l'entreprise, de ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires), les destinataires (directs et indirects) des produits et services de l'entreprise.

- **Politique et stratégie**

a) Mentionnez-vous la transition juste au sein de votre organisation et/ou dans vos communications externes ? Si oui, quelle définition avez-vous adoptée ?

b) Avez-vous identifié (avec précision) les secteurs, activités et parties prenantes (travailleurs, clients, fournisseurs, communautés locales) les plus susceptibles d'être affectés par une transition de votre société vers un modèle plus respectueux de l'environnement (cela inclus un modèle bas-carbone mais aussi des enjeux liés à la nature, biodiversité) ?

c) Avez-vous déployé une stratégie spécifique pour planifier et mettre en œuvre un plan de transition juste ? Par exemple, vos instances de gouvernance sont-elles formellement impliquées dans votre politique et votre stratégie dédiées à une transition juste et avez-vous mis en place des indicateurs de performance et de suivi (KPIs) ainsi que des échéances ? Disposez-vous d'un budget dédié à la mise en œuvre de ce plan (formation, accompagnement social, dialogue territorial, soutien aux fournisseurs, franchisés...) ? Si oui, comment est-il réparti et suivi ?

d) Pouvez-vous détailler comment ce plan a été préparé et les modalités de consultation des parties prenantes (typologie des échanges et des acteurs rencontrés, nombre de rencontres, objectifs) ? Travaillez-vous avec des acteurs locaux (collectivités, ONG, organismes de formation, acteurs de l'emploi) pour co-construire des solutions ?

- **Impacts internes et externes**

e) Quels sont les effets de votre plan de transition sur l'adaptation des emplois et des compétences, les besoins de formation et les éventuelles disparités entre métiers et régions ou pays ? Quelles mesures précises prenez-vous pour y répondre (requalification et montée en compétences) ? Merci de préciser les activités et les catégories de personnel ciblées.

f) Comment intégrez-vous les enjeux de transition juste dans votre politique de droits humains (adaptation des conditions de travail au changement climatique, salaires décentes, droits syndicaux, nouvelles chaînes d'approvisionnement, développement local, droits fonciers, etc.) ?

Variantes :

Toutes entreprises, sauf le luxe (Hermès, Kering, LVMH) et celles ci-dessous pour lesquelles on propose une variante de formulation :

g) Comment assurez-vous la disponibilité et l'accessibilité (prix abordables) de vos produits/services pour vos clients et les utilisateurs finaux ?

Banques (BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale) :

g) Comment assurez-vous la disponibilité et l'accessibilité (prix abordables) de vos produits/services pour vos clients et les utilisateurs finaux (offre : ex. micro-assurance et micro-prêts spécifiques, prêts verts accessibles...), et ce par catégorie de clientèle (particuliers, PME, grands comptes...), y compris pour les populations vulnérables ?

Euronext :

g) en tant qu'infrastructure de marché, avez-vous une politique d'accessibilité aux marchés privilégiée pour les entreprises en transition ou qui s'engagent à aller dans cette voie ? Quel accompagnement est proposé pour les petites structures en transition ou déjà avancées ?

Axa :

g) Comment garanzissez-vous la disponibilité de vos produits et services (dans les zones aujourd'hui considérées comme difficilement assurables, notamment du fait des risques climatiques croissants, par exemple) et leur accessibilité (prix abordables) ? Comment accompagnez-vous vos clients ?

Services et technologies (Capgemini, Dassault Systèmes, STM, Orange, Publicis, Edenred, Bureau Veritas, Publicis) :

g) En quoi vos clients, utilisateurs, usagers, audiences, publics cibles, etc. de vos produits et services et/ou ceux de vos clients sont-ils concernés par votre stratégie orientée vers la promotion d'une économie prenant en compte les principes de transition juste ? Comment vous assurez-vous que cette stratégie bénéficie ou associe les populations les plus vulnérables, en termes de pouvoir d'achat ou de niveau de sensibilisation (pour les B to C) ? Comment accompagnez-vous vos clients professionnels les moins robustes (pour les B to B) ?

Unibail-Rodamco-Westfield :

g) En quoi vos clients, utilisateurs, usagers, audiences, publics cibles, etc. de vos produits et services et/ou ceux de vos clients sont-ils concernés par votre stratégie orientée vers la promotion d'une économie prenant en compte les principes de transition juste ? Favorisez-vous l'installation des commerces affichant une politique de transition juste ?

Accor :

g) En quoi vos clients, utilisateurs, usagers, audiences, publics cibles, etc. de vos produits et services et/ou ceux de vos clients sont-ils concernés par votre stratégie orientée vers la promotion d'une économie prenant en compte les principes de transition juste ? Comment vous assurez-vous que cette stratégie bénéficie ou associe tous les segments de clientèle ?

QUESTION II : NIVEAU DE VIE DECENT DANS LA CHAINE DE VALEUR

Un niveau de vie décent est en partie assuré par le versement d'un salaire décent, mais pas que : protection sociale, avantages financiers...

Pour rappel, le salaire décent est défini par le Global Living Wage comme « La rémunération reçue pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris la provision pour les événements imprévus ».

Cette rémunération doit également permettre au salarié et à sa famille de prendre part à la vie en société (loisir, accès à la communication...). Le salaire décent, dont le montant varie d'un endroit à l'autre selon les coûts de la vie, ne doit donc pas être confondu avec le salaire minimum éventuellement adopté à un niveau national.

L'ensemble de la question concerne :

- Les salariés de votre chaîne de valeur (hors effectifs propres), en amont (salariés des fournisseurs, prestataires, sous-traitants...) et en aval (franchises...)
- Le personnel non-salarié comme les travailleurs indépendants, le personnel intérimaire ou sous contrat.

La question ne concerne donc pas le personnel salarié de votre société et de ses filiales.

Pour toutes les entreprises (sauf secteur banque/ finance et services):

Comment garantissez-vous, évaluez-vous et faites-vous respecter un niveau de vie décent pour les travailleurs de l'ensemble de votre chaîne de valeur (salaires, primes, protection sociale, avantages), depuis l'identification des risques et des populations concernées jusqu'à la sélection, le suivi, les résultats obtenus et la gestion des manquements chez vos fournisseurs et partenaires ?

Pour le secteur banque / finance (Axa, BNP Paribas, Credit Agricole Sa, Societe Generale, Euronext) :

a) *Pré-requis relatifs au niveau de vie décent pour les nouvelles entreprises investies, assurées ou financées*

Comment intégrez-vous des exigences préalables en matière de niveau de vie décent des travailleurs tout au long des chaînes de valeur (salaires décents, protection sociale, avantages sociaux essentiels) dans vos processus de sélection et de décision pour les nouvelles entreprises investies, assurées ou financées ?

b) *Engagements et suivi concernant les entreprises déjà investies, assurées ou financées*

Comment garantissez-vous, évaluez-vous et faites-vous progresser le respect d'un niveau de vie décent pour les travailleurs tout au long des chaînes de valeur au sein des entreprises déjà investies, assurées ou financées ?

c) *Prestataires et fournisseurs de services opérant au sein de vos locaux*

Comment garantissez-vous un niveau de vie décent pour les travailleurs des prestataires et fournisseurs de services intervenant au sein de vos propres locaux (ex. sécurité, nettoyage, restauration, accueil, maintenance) ?

Pour les entreprises suivantes : Capgemini, Publicis, Bureau Veritas :

a) Exigences préalables relatives au niveau de vie décent pour les nouvelles entreprises clientes

Comment intégrez-vous, dans vos processus de sélection et de décision, des critères relatifs au respect d'un niveau de vie décent (salaires décents, primes, protection sociale, avantages sociaux essentiels, conditions de travail) pour les travailleurs des nouvelles entreprises clientes, tout au long de leurs chaînes de valeur ?

b) Engagements, suivi et amélioration continue pour les entreprises déjà clientes

Quelles démarches mettez-vous en œuvre pour garantir, évaluer et renforcer le respect d'un niveau de vie décent pour les travailleurs au sein des entreprises déjà clientes, tout au long de leurs chaînes de valeur (objectifs, indicateurs, dialogue, plans d'action, mécanismes de suivi, certification) ?

c) Prestataires et fournisseurs de services intervenant sur vos sites

Comment garantissez-vous le respect d'un niveau de vie décent pour les travailleurs des prestataires et fournisseurs de services opérant sur vos propres sites (par exemple : sécurité, nettoyage, restauration, accueil, maintenance), notamment en matière de rémunération, de protection sociale, de conditions de travail et de stabilité de l'emploi ?

QUESTION III : IMPACTS SOCIAUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Comment l'IA générative influence-t-elle la gestion de votre capital humain / de vos ressources humaines (création de postes, suppression de postes, formations, reconversions...)?

Afin de compléter votre réponse, merci de communiquer des éléments chiffrés :

- Part de salariés formés à l'IA ;
- Part de salariés utilisant l'IA au quotidien ;
- Réinvestissement éventuel des gains de productivité pour la formation du capital humain ;
- Part des effectifs susceptibles d'être négativement affectés ;
- Niveau d'acceptation de l'IA par les salariés (mesuré, par exemple, via l'ajout de questions supplémentaires dans l'enquête annuelle de satisfaction / d'engagement), le cas échéant, ventilé par zone géographique, fonction, niveau de séniorité, niveau de diplôme, âge ou genre ;
- Tout autre indicateur pertinent.

A défaut de disposer d'éléments chiffrés ou d'avoir conduit des enquêtes formalisées, merci de communiquer votre appréciation qualitative de la perception de l'IA par les salariés, en distinguant les principales catégories de population concernées.